

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

Du SAMEDI 26 Janvier 1793, l'an 2^e. de la République.

Les personnes dont l'abonnement à la *Gazette Universelle* finissoit le dernier octobre & le 30 novembre 1792, recevront les *Nouvelles politiques* jusqu'au 5 février. En échange du mois de novembre, les Souscripteurs de cette époque recevront le *Précis des évènements qui se sont passés en Europe* depuis le 10 août jusqu'au 15 novembre, ainsi que nous nous y sommes engagés. Ce *Précis* est actuellement sous presse, & sera envoyé dans le courant de février. Les uns & les autres sont priés de renouveler leurs souscriptions avant le 5 février, afin que leur service n'éprouve aucune interruption.

Le Bureau des *Nouvelles politiques*, &c., Feuille qui paroît tous les jours, est rue Neuve-des-Petits-Champs, près celle de Richelieu, n^o. 134. Le prix de l'abonnement est de 36 liv. par an, 18 liv. pour six mois, & 10 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être adressées au citoyen FONTAILLE, Directeur du Bureau, & non à d'autres. L'abonnement doit commencer le 1^{er}. d'un mois, & on ne reçoit point de billets de Caisses particulières, ni les lettres non-affranchies.

ALLEMAGNE.

De Bonn, le 10 janvier.

PARMI les prétendus sarcasmes & plaisanteries que les écrivains gagés répandent contre la nouvelle république, il en est qui la servent, loin de nuire à sa cause. On lit dans la gazette de Francfort un trait de ce genre. Il y est raconté que le lendemain de l'affaire près de Hockeim, un officier françois, du nombre des prisonniers faits par les Prussiens, est accouché d'un garçon; & la gazette ajoute qu'il y a dans l'armée de Custine plus de mille femmes déguisées en hommes. Il y a en effet parmi les prisonniers qui ont encore été amenés à Cologne après l'affaire de Duren, une de ces héroïnes qui a reçu trois blessures.

Il y a en ce moment à Cologne quantité d'officiers autrichiens, ainsi que le baron de Seickendorff avec la chancellerie autrichienne & une foule d'employés & autres Brabançons. L'opinion de ces derniers est, que le Brabant n'aura jamais d'autres idées que celles de sa noblesse & de ses prêtres, & que les François ne tarderont pas à en être chassés. L'intrigue est très-active de ce côté.

Manheim est occupé dans ce moment par onze mille hommes de troupes palatines & bavaroises. Le pont près de cette ville sur le Neckar a été coupé, parce que les Prussiens & les Hessois se rassemblent dans le Bergstraas. On prétend que les Palatins ont voulu montrer par-là aux François qu'ils observoient une exacte neutralité.

Il est arrivé hier à Cologne deux bataillons de grenadiers hongrois venant de l'armée de Clairfayt. — On dit que les Prussiens & les Hessois vont attaquer Cassel.

ANGLETERRE.

Extrait d'une lettre particulière écrite par un François. de Londres, le 16 janvier.

Il paroît qu'on croit assez généralement en France que l'Angleterre ne veut pas sérieusement la guerre. Lorsqu'on a appelé Pitt, *milord préparatif*, & qu'on a cité ses inutiles armemens contre la Russie, on s'imagina avoir bien motivé

cette opinion. Comment oublie-t-on que l'Angleterre ne menaça la Russie que pour l'obliger à faire un traité de commerce avantageux pour elle? Comment ne voit-on pas que cette dernière puissance n'ayant ni colonie ni marine marchande, les Anglois ne pouvoient s'enrichir à ses dépens en lui faisant la guerre? Il n'existe entre les Anglois & les Russes ni rivalité ni haine nationale. Mais depuis quand les Anglois ne sont-ils plus élevés dans la haine de la France? depuis quand ne sont-ils plus jaloux de sa prospérité? Sans doute il existoit dans la nation un certain nombre d'hommes éclairés, animés par une philanthropie générale, qui voyoient avec plaisir les François recouvrer leurs droits, & qui sentoient que les Anglois ne seroient pas libres long-tems s'ils étoient le seul peuple libre de l'Europe. Mais jamais le gouvernement anglois le plus immoral & le plus machiavelle de tous, n'a cessé d'être l'ennemi de la liberté & de la prospérité des autres peuples, & sur-tout des François. S'il a gardé jusqu'à ce jour une apparente neutralité, c'est qu'il vouloit donner le tems à l'Espagne d'embrasser un système désastreux, c'est qu'il craignoit de trouver de l'opposition dans le vœu national, & qu'il lui falloit du tems pour se populariser. En attendant, il n'en a pas moins été l'ame de la coalition. N'est-ce pas son influence corruptrice qui a fait oublier à la cour de Prusse ses intérêts évidens, & qui l'a entraîné dans une alliance monstrueuse avec l'Autriche? N'est-ce pas l'Angleterre qui foudroie le landgrave de Hesse & d'autres princes d'Allemagne? Si elle a vu avec indifférence l'impératrice envahir la Pologne, quoique cette invasion puisse avoir les suites les plus funestes & pour l'Empire & pour toute l'Europe, n'est-ce pas parce qu'elle étoit uniquement occupée à susciter des ennemis à la France, & à l'empêcher de se donner une constitution libre?

Le gouvernement britannique n'a jamais douté du succès de la coalition. Mais aujourd'hui qu'il est obligé de renouveler ses efforts, aujourd'hui qu'il est parvenu à se populariser, il n'hésitera pas à se réunir à la ligue des despotes. Vos malheurs inséparables d'une révolution, lui ont donné les moyens d'égarer l'opinion du peuple anglois. Les déclamations des feuillistes ignorans, l'accueil fait à des adresses envoyées peut-être par des hommes dévoués au ministère, l'arrê-

philosophique sur la liberté de l'Escaut & de la Meuse ; voilà les causes qui ont secondé les intrigues du gouvernement, & qui ont fait perdre à la France presque tous ses partisans.

Vous pouvez être instruit à présent de l'effet qu'a produit la menace d'un appel à la nation angloise, en cas que le ministère se décide à nous faire la guerre. Eh ! ne suffit-il pas de lire les gazettes pour se convaincre que la nation est aujourd'hui *ministérielle* ? Le parti de l'opposition a disparu. Pour conserver la popularité, elle sera peut-être obligée d'outrer les mesures du gouvernement.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 21 janvier.

Le général Moreton, commandant de cette ville, avoit adressé à nos représentans provisoires copie des décrets de la convention nationale des 15 & 22 décembre, avec une lettre où il leur annonçoit que sur-le-champ il alloit s'occuper du soin de mettre ces décrets à exécution. En conséquence de cette résolution, avant-hier soir, des commissaires françois ont été installés dans les couvens de cette ville, avec une garde militaire. Ces innovations peu chrétiennes, qui ont eu lieu en même-tems dans toute la Belgique, ont tellement affligé les capucins, que ces bons peres ont fermé leur église, & n'y disent plus la messe.

Le nombre des membres de la société des amis de l'égalité & de la liberté, bien loin d'augmenter, comme on auroit dû s'y attendre, diminue au contraire tous les jours.

Des lettres de la Haye nous apprennent que l'escadre angloise, mouillée à la vue de Flehingue, a été renforcée par quelques vaisseaux hollandois ; qu'outre cela on travaille avec activité, dans plusieurs ports de la république, à l'équipement d'un bon nombre de navires, qui doivent aussi se rendre à la même destination, & s'y réunir à ceux qui s'y trouvent déjà. Les mêmes lettres ajoutent qu'il y a beaucoup de mouvement dans l'armée de terre : un corps de troupes s'est porté dans la Gueldre, tandis qu'un autre plus considérable est en marche pour le pays de la Généralité, afin de couvrir cette frontière. Outre ces mesures de défense, les Hollandois ont encore eu recours aux inondations : plusieurs digues ont été coupées ; de façon que la majeure partie des frontières qui avoisinent ce pays, est présentement couverte d'eau. Le 16, il est arrivé à la Haye un courrier venant de Berlin : immédiatement après la remise de ses dépêches, il y eut un conseil extraordinaire chez le stadhouder.

P. S. Des lettres d'Aix-la-Chapelle nous apprennent que l'armée autrichienne, commandée par le général Clairfayt, vient d'être renforcée par un corps de troupes prussiennes : elles ajoutent que les légions belgiques, qui étoient aux avant-postes, laissés de ne point recevoir de solde, se sont retirées, & qu'elles ont été remplacées sur-le-champ par des troupes françoises.

FRANCE.

De Paris, le 26 janvier.

On mande de Londres, en date du 17, que M. de Breteuil y étoit arrivé venant de Francfort. Sa présence intriguoit tout le monde, & chacun cherchoit à deviner quel pouvoit être l'objet de ce voyage. Dans le même tems, M. de Bouillé quittoit Londres pour se rendre à la Haye. On ajoute que M. de Chauvelin se préparoit de son côté à retourner en France, & nous savons véritablement qu'il est attendu à tout moment chez lui à Paris. Mais il ne faut pas croire pour cela que toute négociation pour prévenir la guerre soit rompue avec le cabinet de Saint-James. Celui-ci n'étoit pas encore absolument décidé de rompre avec nous, & pour renouer ou suivre les négociations, M. Maret, directeur des affaires

étrangeres, qui a déjà eu plusieurs conférences avec M. Pitt, & qui étoit revenu à Paris il y a un mois, est reparti avant-hier au soir pour retourner à Londres en qualité d'agent de la république.

Nous avons reçu de Geneve copie de trois lettres concernant la révolution qui s'y est opérée ; l'abondance des matières ne nous ayant pas permis de les donner dans leur entier, nous nous contentons de mettre sous les yeux de nos lecteurs un extrait de ce qu'elles présentent de plus important. La première est du citoyen Keybas, ministre de la république de Geneve, adressée au conseil exécutif de la république françoise, en date du 4 janvier 1793 ; elle ne contient que des détails sur la révolution, que nous avons fait connoître dans le tems.

« La révolution prise, dit le ministre, au commencement du mois dernier par le petit & grand conseils de la république de Geneve, de consacrer l'égalité politique, n'avoit point calmé les alarmes d'une portion nombreuse du peuple, qui attribuoit cette mesure du gouvernement plutôt à un esprit de prudence qu'à ses véritables opinions politiques ; ce fut par ce sentiment de défiance que les partisans de l'égalité se mirent le 4 décembre en état d'insurrection ; ce qui produisit la formation d'un comité de 40 personnes élus dans les cercles insurgens. Le petit-conseil, qui vit par là son autorité s'évanouir, sentit qu'une telle situation conduiroit nécessairement à l'emploi de la force ou à l'anarchie ; il proposa lui-même sa démission ; mais ce projet soumis au grand-conseil, fut rejeté à une grande majorité de suffrages. Ce résultat, qui enhardit les partisans de l'ancien gouvernement, rendit la position de la ville périlleuse ; mais l'on peut dire, en l'honneur des citoyens de Geneve, que le danger de la patrie fit taire tout autre sentiment. On vit concourir les députés des cercles attachés au gouvernement, à une mesure qui fut regardée comme la seule efficace dans les circonstances actuelles ; savoir, la suspension des conseils, & la formation de deux comités, l'un administratif & l'autre militaire, pour remplacer provisoirement l'ancien ordre des choses.

« Le conseil-général, convoqué le 30 décembre, a confirmé pléniement, par une très-grande majorité de suffrages, la création & la composition de ces deux comités qui régissent maintenant le civil & le militaire, d'après les principes d'égalité & de liberté qu'ils ont jurés solennellement en présence de leurs concitoyens.

« Telle est, citoyens, la révolution qui vient de s'opérer dans la république de Geneve, & dont je suis chargé par son comité d'administration provisoire de donner connoissance au pouvoir exécutif de la république françoise, près laquelle la commission que j'ai reçue du petit-conseil m'est provisoirement conservée.

La seconde lettre est des deux comités provisoires, d'administration & de sûreté réunis, de la république de Geneve, au général Kellermann, datée aussi du 4 janvier ; elle est consacrée presque toute entière à des témoignages d'estime pour le général. Les administrateurs y cherchent aussi à dissiper quelques nuages qui se sont élevés sur leur conduite politique.

« Vous n'ignorez pas, citoyen général, écrivent-ils, que les partis populaires sont toujours exposés aux préventions les plus mal fondées : nous ne vous dissimulerons pas qu'on a osé dire que nous étions moins attachés à notre patrie qu'au triomphe de notre système d'égalité ; mais ce n'est pas auprès de vous que réussiroient de telles calomnies, vous qui avez combattu & qui combattrez encore pour la liberté, l'égalité & l'indépendance.

» On parle beaucoup d'une augmentation de troupes dans notre voisinage. Ces rapports nous intéressent à bien des égards, indépendamment de notre confiance qui est inaltérable ; mais un simple mot de communication à ce sujet , citoyen général , nous aideroit à remplir les devoirs d'une administration populaire , à dissiper de faux bruits , & à montrer à nos concitoyens dans quels termes vous communiquez avec les deux comités qui ont remplacé notre ancien gouvernement ».

La troisième, enfin, est une réponse de Kellermann à la lettre précédente ; il rassure les deux comités sur l'augmentation des troupes françaises près le territoire de Genève.

« Soyez tranquilles , leur dit-il , le soin d'assurer la liberté des nouveaux frères du Mont-Blanc , que l'horreur du despotisme vient de réunir à la république française , donnera lieu peut-être à de plus grandes forces encore ; mais si les tyrans ont raison de nous craindre , les amis de la liberté , de la douce égalité , ne peuvent douter de notre amitié cordiale.

« Agrérez , citoyens , l'assurance de mes sentimens fraternels , &c. ».

COMMUNE DE PARIS.

Du 24 janvier.

Au commencement de la séance de ce soir, Chénant a demandé que les commissaires de service au Temple fussent tenus de se concerter entr'eux , pour rédiger un procès-verbal bien circonstancié de tout ce que Louis XVI a fait & dit dans ses derniers momens. Il se fondeoit sur ce que ce procès-verbal contiendroit nécessairement une infinité de choses curieuses & caractéristiques , dont l'histoire ne manqueroit pas de faire usage : mais la proposition de ce membre a été vivement combattue par plusieurs de ses collègues. Celui qui s'est le plus fortement opposé à ce qu'elle fût adoptée , est le substitut Hébert : « Il ne faut pas , a-t-il dit , pour donner des matériaux à l'histoire , qui d'ailleurs a déjà assez menti ; il ne faut pas faire marcher l'esprit public dans un sens rétrograde à la révolution ; il ne faut pas appitoyer sur le sort de Louis un peuple qui , toujours bon , toujours compatissant , pourroit , en lisant de pareils détails , oublier le roi , le tyran , pour ne voir que l'homme ». L'orateur a conclu en proposant l'ordre du jour ; ce qui a été adopté.

On a lu ensuite une lettre du ministre de la guerre : il écrit qu'il regrette de ne pouvoir livrer aux sections les armes qu'elles lui ont demandées , à cause de la pénurie où l'administration se trouve dans cette partie. Il finit par inviter le conseil à lui envoyer l'état de toutes celles qui ont été fournies à nos frères d'armes des frontières. Le conseil-général a arrêté , sur cette lettre , qu'il seroit écrit aux sections , pour les inviter à faire passer à la commune un état général de toutes les dépenses qu'elles ont faites depuis le 10 août pour l'équipement & l'armement des volontaires.

CONVENTION NATIONALE.

(Présidence du citoyen Vergniaux.)

Séance extraordinaire du soir , du mercredi 23 janvier.

Le ministre des affaires étrangères écrit que , le 8 décembre dernier , les Français qui résident à Constantinople ayant reçu le décret d'accusation contre Choiseul-Gouffier , se sont formés en assemblées primaires , & ont nommé pour représentant provisoire près la cour Ottomane le citoyen français Fronton , ancien conseiller d'ambassade : le ministre envoie en même-temps le procès-verbal de cette nomination. Le comité diplomatique est chargé d'examiner ces pièces.

Brival montre un écu de 6 liv. , daté de 1793 , & portant

encore l'effigie de Louis Capet. La convention charge son comité des assignats & monnoies de lui faire un rapport sur les empreintes monétaires.

Les commissaires de la convention , dans le département du Bas-Rhin , écrivent de Strasbourg , en date du 17 janvier , que le bien public exige la suspension de la municipalité de cette ville.

On passe à l'ordre du jour sur une adresse , dans laquelle les représentans du peuple de Namur réclament contre l'exécution du décret du 15 décembre.

Des citoyens de Mons sont admis à la barre ; ils font lecture d'une adresse , datée du 13 janvier , dans laquelle les habitans de cette ville déclarent que le citoyen Delneuf est leur seul agent à Paris , & que le vœu unanime des Belges du Hainaut est de former un 8^e département de la république française. Cette adresse sera imprimée , & le comité diplomatique en rendra compte.

A cette députation en a succédé une autre du département des Bouches-du-Rhône. Minvielle , l'orateur , se plaint de la dégradation des routes & du dénuement des armées ; il dit que Roland & Pache , s'ils sont véritablement vertueux , doivent donner leur démission , il demande des secours , & fait lecture d'une adresse contenant le vœu de près de trois mille Marseillois sur la mort de Louis Capet. — Plusieurs pétitionnaires viennent ensuite féliciter l'assemblée à l'occasion du jugement du ci-devant roi.

Une députation de Thionville dénonce le capitaine Tary , soupçonné d'avoir voulu livrer cette ville à l'ennemi , & le général Félix Wimpffen , pour avoir désespéré du salut de cette place. — Les fédérés s'éant aux Jacobins , viennent dénoncer les maisons de jeu & de prostitution , & demander vengeance de l'assassinat de le Pelletier. — Musquinet-de-la-Pagne , membre de la commune du Havre , est venu accuser les citoyens Lefevre & Lidon , commissaires de la convention , d'avoir corrompu l'esprit public , & occasionné les troubles qui ont agité le Havre. Lefevre se justifie : un membre assure que Musquinet a été souvent dénoncé comme mauvais citoyen & a été renfermé plusieurs années à Bicêtre : on demande que Musquinet soit arrêté. Sur la motion de Legendre , on renvoie au comité de sûreté générale cette dénonciation , ainsi que les précédentes. — Cette séance a été levée à onze heures.

Nous n'avons pas dit en rendant compte de la séance de mercredi matin , qu'on avoit chargé le comité de la guerre de faire un rapport sur une pétition dans laquelle le général Dillon demande à être réintégré dans sa réputation & son emploi.

Séance du jeudi 24 janvier , au matin.

Avant de se rendre aux funérailles de le Pelletier , l'assemblée se trouvant complète , s'est fait donner lecture de plusieurs procès-verbaux arriérés. — On a ordonné l'impression d'un projet du comité des finances , sur le type & les valeurs légales des monnoies d'or & d'argent. — Les commissaires qui sont restés à l'armée belge , écrivent que les soldats tombent malades faute d'habits : cet extrême dénuement a occasionné l'entière désertion du troisième bataillon du Calvados. La convention a décrété qu'elle s'occupera incessamment de l'organisation du ministère de la guerre ; & que , lundi prochain , la commission des marchés lui fera un rapport sur les fournitures de l'armée. — Le ministre de la marine écrit que des citoyens , récemment arrivés de la Martinique , assurent que la frégate *la Calypso* est toujours au pouvoir des rebelles de cette colonie : aucune nouvelle officielle n'a confirmé encore le bruit de la prise de cette frégate par les Anglois.

A onze heures & demie, l'assemblée s'est ajournée à huit heures du soir, elle est partie pour le cortège.

Séance du vendredi 25 janvier.

(Présidence du citoyen Rabaut).

La séance, tenue hier soir, a été consacrée à la nomination d'un président & de trois nouveaux secrétaires : les appels nominaux ont été tumultueux ; leur résultat a élevé à la présidence Rabaut-Saint-Etienne, & a fait secrétaires les citoyens Thuriot, Bréard & Cambacérés.

Aujourd'hui, l'on s'est d'abord occupé d'une lettre, dans laquelle le ministre de la guerre dénonce les prévarications de plusieurs agens subalternes, pour la répression desquelles aucune peine n'est encore déterminée par la loi. Un membre a observé que, par cette dénonciation, le ministre sembleroit vouloir se soustraire à la responsabilité : un autre membre a attaqué plus directement encore, sinon la probité, du moins les talens de Pache. Après quelques débats, la lettre du ministre a été renvoyée au comité des finances & à la commission des douze.

Camus, l'un des commissaires de la convention dans la Belgique, est de retour de cette mission : il a fait un rapport sur les causes du dévouement extrême dont les armées de la république sont accablées ; il a attribué ce mal à la négligence ou aux prévarications du directoire de la commission ministérielle des achats. Au 1^{er} janvier, des fournitures considérables devoient être faites par cette commission ; & le 15 janvier, nos troupes n'avoient encore ni habits, ni vivres, ni fourrages. — Saint-André a dit que le coupable principal dans cette affaire étoit un *vieillard astucieux*, l'ex-ministre de l'intérieur, qui avoit nommé les membres de cette commission, & qui avoit ainsi dirigé les mouvemens contre-révolutionnaires que la commission étoit chargée d'opérer — Cambon a repoussé avec force les assertions fournies par Saint-André. — Sur la motion de Lacroix, la convention a décrété que les citoyens Bidermann, Cousin & Sarf-Béar, membres de la commission des achats, seroient gardés à vue dans leurs maisons ; qu'on apposera les scellés sur leurs papiers ; & que cependant ils pourront vaquer à leurs affaires, & sortir accompagnés de gardes qui répondront de leurs personnes.

Les deux freres & la fille du citoyen Michel le Pelletier, martyr de la liberté, ont été admis à la barre : l'un des freres a exprimé la reconnaissance dont sa famille est pénétrée pour les honneurs rendus à la mémoire d'un de ses membres par la convention nationale & le peuple françois. Le frere de le Pelletier, s'adressant à sa niece, & désignant la masse des représentans du peuple, a dit : *ma niece, maintenant voilà ton pere*. Le président a adressé à cette famille éplorée des consolations touchantes. Barrere a demandé que, pour consacrer cette scene intéressante, la convention chargeât son comité de législation de lui présenter incessamment un projet de loi sur l'adoption, & qu'elle adoptât sur-le-champ la fille de le Pelletier. Les propositions de Barrere ont été décrétées.

David a proposé d'appeler les artistes à un concours pour un ouvrage de sculpteur, qui représenteroit le Pelletier sur son lit de mort. Saint-André proposoit de placer ce monument sur le piedestal de la place des piques, ci-devant Vendôme. Ces propositions, ainsi que plusieurs autres relatives au même objet, ont été renvoyées au comité d'instruction publique.

L'ordonnateur Malus, depuis long-tems inculé & frappé d'un décret d'accusation, écrit à la convention pour la conjurer de prononcer sur l'affaire qui le concerne : les comités de la guerre & des finances ont été chargés de présenter, lundi prochain, un rapport sur la conduite de Malus.

Les habitans de la principauté de Monaco, sur les côtes maritimes, voisines de la ci-devant Provence & du comté de Nice, ont secoué le joug de leur imperceptible despote ; ils ont voté solennellement & librement leur réunion à la république françoise, & prient les représentans de cette république d'accueillir leur vœu. Renvoyé au comité diplomatique.

Les commissaires de la convention, dans les départemens de la Moselle, de la Meurthe & du Bas-Rhin, écrivent qu'à Nancy, ils ont cru devoir faire mettre en arrestation un citoyen très-suspect ; que la ville de Strasbourg est menacée par l'ennemi qui a déjà paru dans le voisinage ; que le général Custine demande 16 pieces de canon ; que, cependant, de Franckendall à Huningue, il ne se trouve que 17 pieces de campagne. « Cette situation, disent les commissaires, fait naître de sérieuses réflexions : le salut de la république est entre les mains de Custine ; l'inquiétude des bons citoyens est extrême, sur-tout à Landau, où il n'y a pas quatre pieces de canon ; nous ne vous cacherons pas que les mauvais citoyens, qui sont en grand nombre dans cette ville, s'attendent à un résultat conforme à leurs vœux. » Cette lettre a été renvoyée au comité de défense générale.

Sieyès, au nom de ce comité, a fait un grand rapport sur l'organisation du ministère de la guerre : trois idées principales & essentielles à toute administration, ont formé naturellement les divisions de son rapport, en même-temps qu'elles ont servi de bases à trois projets de décret : les élémens matériels de la guerre sont les hommes & les choses ; une administration, sous le nom d'*économat national*, s'occupera des recrutemens, des magasins de vivres, fourrages, effets & fournitures : la combinaison de ces élémens appartiendra à une administration civile : un conseil militaire aura la direction générale ; & le ministre surveillera l'ensemble. La convention a ordonné l'impression & l'ajournement de ce rapport.

Le comité de marine a fait rendre plusieurs décrets ayant pour objets, 1^o. d'augmenter de 9 liv. par mois la paie des matelots ; 2^o. de porter à 144 hommes chaque compagnie de canoniers-matelots ; 3^o. d'organiser les maîtres & contre-maîtres d'équipages ; 4^o. enfin, de mettre à la disposition du ministre les sommes nécessaires à l'entretien des écoles navales.

Dubois-Crancé, après un rapport dont nous donnerons demain les détails, a proposé la formation de 502 mille 800 hommes pour la campagne prochaine.

Séance levée à cinq heures.

M O N E S T I E R, rédacteur des articles de la Convention nationale.

Pay. de l'hôtel-de-ville de Paris, six derniers mois 1792. Lettre A.

Cours des changes d'hier.

Amsterdam.....	27 $\frac{3}{4}$.	Cadix.....	29 liv. 7 f. 6 d.
Hambourg.....	372 à 75.	Gènes.....	190.
Londres.....	15 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$.	Livourne.....	200.
Madrid.....	29 l. 12 f. 6 d.	Lyon, pay. de Janvier..	$\frac{1}{4}$ p.